

des villes on va vers d'autres concentrations. On fait des trucs monumentaux et les gens sont entassés dans des campings. D'une fourmilière humaine en ville, on rentre dans une fourmilière à la campagne pour passer les vacances ! Ce tourisme là, ça n'amène rien du tout.

Dans ces conditions, les rapports entre touristes et paysans sont peu développés : «A un échelon local, les gens arrivent beaucoup plus à se connaître. Disons que le tourisme ne doit pas être la base économique. Le tourisme doit s'ajouter à toute une vie sociale, ce n'est pas parce qu'on amènera une certaine activité grâce au tourisme, qu'on va développer automatiquement la région, ce n'est pas vrai ! Cela ne peut être qu'un complément. Ils encouragent les communes à axer leur développement sur le tourisme et à réaliser de grosses opérations. C'est plutôt le tourisme à la ferme qui serait intéressant. On pourrait organiser des sortes de marchés dans les communes où les gens pourraient s'approvisionner. Mais, à partir du moment où sont organisées des grosses concentrations, des supermarchés sont montés à l'intérieur des campings qui s'approvisionnent ailleurs que dans la région. Finalement l'économie fondée sur ce type de tourisme échappe à l'échelon local ! Au profit de quelques uns... A partir du moment où il y a de telles concentrations touristiques, c'est l'anonymat qui prévaut, les gens ne se connaissent pas, et parfois, les pêches sont pillées, les récoltes ne sont pas respectées...».

Mais malgré ces freins, est-ce qu'il n'y a pas parfois d'autres types de rapports entre touristes et paysans, je pense aux estivants d'origine populaire :

«C'est sûr qu'il y a des attitudes différentes, et même pour les Hollandais selon leur classe, il y en a de plusieurs sortes.

Si une maison est retapée dans un village, cela n'est pas un mal si les gens reviennent tous les étés, mais à condition que le terrain reste à la commune, qu'on puisse le travailler. Ce qui est anormal,

c'est que le terrain échappe aux paysans de la commune !

Quelquefois, il y a de très bons rapports entre les travailleurs qui sont en vacances et les paysans. Il y a en a qui aident les paysans à travailler. Il y a des discussions et c'est facilité quand l'estivant est intégré à l'échelon local.

C'est toute la différence avec les espèces de ghettos mis en place par des sociétés, dont le pouvoir économique est écrasant pour la région et qui peu à peu, cherchent à liquider le paysan ! C'est pourquoi ce type de tourisme concentrationnaire est mal vu au niveau des paysans.

En plus, dans une région classée «touristique» comme l'Ardèche, la venue massive des touristes du jour au lendemain, on la sent passer : d'un seul coup, les étiquettes valent ; les moins fortunés et ceux qui vivent en permanence ici, portent ce fardeau ! Est-il normal d'axer la vie d'un pays sur deux trois mois d'été ? C'est vivre à l'aveuglette !

Il y a des milliards qui sont dépensés pour l'équipement touristique des régions. Avec cet argent, on «achète» les communes et on méprise l'économie de fond, les jeunes quittent la campagne et à terme, l'indépendance économique du pays, du point de vue agriculture, est menacée ! Prenons l'exemple du barrage de Cheylard. Au début, pour l'imposer, ils disaient que c'était pour produire de l'électricité. Mais depuis, on s'est rendu compte que c'est juste un plan d'eau pour le tourisme ! Les communes ont marché à cause des subventions à la construction. Alors qu'avec cette masse d'argent et de travail, on aurait pu construire des équipements précieux pour la vie de plusieurs communes !».

Le type de tourisme qui n'apporte rien, consiste à ne visiter que des monuments, goûter aux spécialités : le tourisme des guides et des comités d'initiative. Alors que l'on peut en plus de cela, du soleil, et de la détente, connaître la vraie vie du peuple.

VACANCES DE JEUNES EN ALGERIE

La conception des vacances véhiculée par la bourgeoisie : «Soleil, détente, repos», nous coupe pour un mois de toute vie sociale : vacances = monde à part. Bien sûr, cela s'appuie sur un désir réel : se dépayser, mener une autre vie que celle qui nous est imposée le reste du temps. Et dans la société capitaliste ce n'est pas un luxe, mais une nécessité. Nous refusons de sortir d'un ghetto pour entrer dans un autre !

Les vacances doivent être l'occasion pour nous d'approcher une autre réalité, d'enrichir nos connaissances, de réfléchir aussi.

Alors pourquoi l'Algérie ? C'est qu'il nous a paru intéressant de nous rendre compte plus concrètement de la situation d'un pays du Tiers Monde qui connaît un régime politique bien particulier : le capitalisme d'État.

Visiter les fermes d'État, les coopératives, les usines nous permettra sans aucun doute de mieux apprécier la situation des travailleurs, des paysans et de confronter notre conception du socialisme à la réalité algérienne : qui détient le pouvoir ? Comment s'exerce la démocratie ?... Apporter de premiers éléments de réponse à ces questions contribue à élargir nos connaissances, à mieux cerner les contradictions qui peuvent exister en Algérie, à dénoncer la nature d'un régime qui se dit «socialiste» en affirmant par là même notre conception du socialisme.

Rendez-vous dans Rebelles à la rentrée pour le compte-rendu de ce voyage.

Et nous invitons tous les camarades qui passeront des vacances riches d'expériences à nous envoyer leurs contributions pour le prochain numéro de Rebelles.

ceux qui restent !



— Baby foot, juke box, flippers et autres machines à sous : un illustration de la politique des loisirs mise en place par la bourgeoisie.

Travail pour les jeunes de moins de seize ans, pendant les vacances

Nombreux sont les jeunes issus de familles populaires, qui travaillent un mois ou deux pendant les vacances scolaires, ne serait-ce que pour pouvoir se payer des vacances. Les patrons y trouvent leur compte, en les payant au rabais, et en leur confiant tous les «sales boulots». C'est pourquoi, il importe qu'ils connaissent leurs droits.

PAS DE TRAVAIL À LA CHAÎNE

Pendant la durée du travail, qui ne peut excéder huit heures par jour et quarante heures par semaine, les adolescents ne peuvent exercer de travaux entraînant une fatigue anormale. Il est notamment interdit d'imposer des travaux répétitifs.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les adolescents embauchés doivent bénéficier d'un salaire qui ne peut être inférieur à 80 % du SMIG. Il existe cependant des conventions collectives qui prévoient un salaire supérieur (se renseigner auprès des organisations syndicales de l'entreprise ou de la localité). Par ailleurs, si le jeune travaille un mois complet, il a droit à une indemnité compensatrice de congés payés égale à deux jours de salaire. Enfin, les jeunes bénéficient de l'ensemble de la législation protectrice applicable aux autres travailleurs de l'entreprise en matière notamment d'hygiène et de sécurité.

AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE

Le jeune embauché est obligatoirement immatriculé à la sécurité sociale.



— Monotonie des cités populaires, désœuvrement et isolement : tel est le lot des jeunes qui ne peuvent partir.